

Arras, le 17 avril 2018

Organisation de l'événement « Faites la Paix »

Dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale, l'association Centenaire pour la paix organise du 19 au 22 avril 2018, sur différents lieux de mémoire du département du Pas-de-Calais plusieurs manifestations. Deux temps-forts sont notamment organisés :

▪ **le jeudi 19 avril 2018, 17 h 30**: Cérémonie pour la paix à la nécropole de Notre-Dame de Lorette avec la présence d'une chorale de 600 enfants.

L'accès à la nécropole n'étant pas autorisé (**les accès à la route départementale 58E3 et à la rue de la Blanche Voie seront limités**), des navettes achemineront le public à partir de 16h au départ de Souchez (devant la mairie et sur la D937 à proximité de l'intersection avec la RD58E3) et au départ d'Ablain-Saint-Nazaire (à proximité de l'ancienne église).

Un stationnement réglementaire sera possible sur les communes d'Ablain-Saint-Nazaire et de Souchez.

▪ **le dimanche 22 avril 2018, matin** : une chaîne humaine de 15km sera déployée entre le cimetière allemand de Neuville Saint-Vaast et la colline de Notre-Dame de Lorette, le long de la ligne de front de la Grande Guerre.

Trois lieux de rendez-vous ont été fixés accessibles dès 9 heures : Parc René Cassin de Souchez (accès facile pour les familles), Mémorial Canadien de Vimy (parcours sportif) et le terrain de football de Neuville-Saint-Vaast (accès pour les personnes à mobilité réduite).

Encadrée par des bénévoles, la mise en place de la chaîne humaine sera interrompue au contact des voies de circulation. Il conviendra au public présent de respecter les dispositions relatives à la sécurité.

Un poste de commandement opérationnel (PCO) rassemblant l'ensemble des services de l'Etat concernés (Préfecture, Gendarmerie, Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), Service Départemental d'incendie et de Secours (SDIS) du Pas-de-Calais) sera mis en place pendant toute la durée de l'événement.

Les inscriptions sont obligatoires via le site <https://faiteslapaix.org/chaine-humaine/>

Les services de la Gendarmerie, de la Police et des militaires de l'opération Sentinelle encadreront et assureront la sécurité des manifestations.

Avant l'accès à chaque site, une fouille visuelle des sacs sera opérée par des agents de sécurité.